Grève unitaire à France télévisions

Les cadreurs en lutte pour l'harmonisation sociale

Des plannings « bidouillés » pour contourner la grève, *Télé Matin* assuré par des intermittents, les *Journaux nationaux* sans présentateurs ou bricolés en régie finale, *Ce soir ou jamais* supprimé, *Mots croisés* délocalisé dans le privé... C'est le fruit de la grève massive des cadreurs permanents de France 3 Siège et France 2 en raison du refus de la direction de prendre en compte leurs légitimes revendications. 100% des cadreurs permanents de France 3 en grève, et la quasi-totalité de ceux de France 2.

Au cœur des revendications, la reconnaissance des qualifications liées aux nouvelles technologies, et les disparités salariales rendues encore plus insupportables par le passage à l'entreprise unique. Dans le cadre des « synergies » et des « mutualisations » de la fabrication, les cadreurs de France 3 sont appelés à travailler sur les émissions de France 2 et vice versa, mais la direction refuse d'harmoniser les statuts. Inacceptable !

A travail égal, salaire égal. A entreprise unique, statut unique, et ce, sur la base du mieux disant des acquis liés aux accords d'entreprise existants. C'est la position partagée des organisations syndicales CGT et CFDT qui ont soutenu ce mouvement.

Lors de la séance de négociation du jeudi 6 janvier, la direction était représentée par Murielle Charles, à peine arrivée à France télévisions. Mme Charles, responsable du dialogue social, a évoqué la Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences et demandé du temps pour faire un état des lieux de toutes les primes, accords et positionnement des salariés... Sauf que ce recensement a déjà été fait lors de la négociation de la convention collective, c'était même un des enjeux des négociations qui ont duré jusqu'en juin 2010.

En clair, la direction n'avait rien de sérieux à proposer. Et elle n'a pas repris contact avec les organisations syndicales jusqu'au jour de la grève.

Ce conflit est symptomatique de l'absence de volonté de la direction d'harmoniser les salaires comme la loi l'y oblige pourtant. Les cadreurs du Siège de France télévisions sont convaincus que face au mépris de la direction, il va falloir durcir le ton pour obtenir satisfaction.

Paris, le 10 janvier 2011